



FICHE D'INSCRIPTION
ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS DE BORAN-SUR-OISE
VACANCES D'AVRIL 2026
ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS DE BORAN-SUR-OISE
VACANCES D'AVRIL 2026

L'Accueil Collectif de Mineurs de **Boran-Sur-Oise** ouvrira ses portes aux enfants âgés de **3 à 11 ans**, du **13 avril au 24 avril**, de **7h15 à 18h45** au Centre socio-culturel, Rue Lucien LHEURIN, 60820 BORAN-SUR-OISE.

Nom du tuteur légal :

Nom, prénom et âge de l'enfant :

Les inscriptions se font à la journée, 3 jours minimum/semaine (Cochez les jours de présence souhaités)

Lundi 13 avril	
Mardi 14 avril	
Mercredi 15 avril	
Jeudi 16 avril	
Vendredi 17 avril	
Lundi 20 avril	
Mardi 21 avril	
Mercredi 22 avril	
Jeudi 23 avril	
Vendredi 24 avril	

Soit jours de présence

Nombre de places limitées



**Talon à remettre
aux parents**

FICHE D'INSCRIPTION – ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS AVRIL 2026
BORAN-SUR-OISE-

Nom du tuteur légal :

Nom/prénom/âge de l'enfant :

Les inscriptions se font à la journée, 3 jours minimum/semaine (Cochez les jours de présence souhaités)

Lundi 13 avril	
Mardi 14 avril	
Mercredi 15 avril	
Jeudi 16 avril	
Vendredi 17 avril	
Lundi 20 avril	
Mardi 21 avril	
Mercredi 22 avril	
Jeudi 23 avril	
Vendredi 24 avril	

**Le Président du SIVU Rural'Oise sis à Boran-sur-Oise au 1rue Lucien Lheurin, a désigné l'ADICO sis à Beauvais, 2 rue Jean Monnet en qualité de délégué à la protection des données. Les données recueillies dans ce formulaire sont destinées à la réalisation de l'inscription de votre enfant.*

Ce traitement est basé sur le consentement des personnes concernées. Les données ne sont destinées qu'au Sivu Rural'Oise et ne sont transmises à aucun tiers. Elles sont conservées pour une durée de 10 ans.

Conformément aux articles 15 à 22 du règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données vous concernant.

Pour exercer ces droits, nous vous invitons à contacter le SIVU au 03.44.72.88.54. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale à la CNIL.